A onze heures et demie ces messieurs avaient fini leurs opérations, au grand contentement des amateurs impatients d'acheter, et rentraient au cercle où, à une heure, leurs décisions étaient connues

Voici la liste des récompenses et le nom des personnes à qui elles ont été décernées :

Une médaille de vermeil, grand module, à M. Duhar, horticulteur à Vert-Prés, Tourcoing ;

Une médaille de vermeil, 1re classe, à M. Lepers, horticulteur à Wasquehal ;

Une médaille d'argent, grand module, à M. Adolphe Delecoque, horticulteur, rue de Lille, à Roubaix ;

Une médaille d'argent grand module, à M. Lesaffre, horticulteur à Mons-en-Barœul ;

Une médaille d'argent de 2e classe, à M. Louis Pollet, horticulteur à Wasquehal ;

Une médaille vermeil grand module, avec félicitations du jury, à M. J.-B. Willems, horticulteur aux Trois Ponts, Roubaix ;

Une médaille de vermeil grand module à M. Jules Willems, horticulteur, route de Tourcoing, Roubaix, hors concours ;

Une médaille de vermeil grand module à M. Hip. Willems, horticulteur, boulevard Gambetta, à Tourcoing et boulevard de la République, à Roubaix ;

Une médaille d'argent grand module à M. Henri Pottier, horticulteur à Croix ;

Une médaille d'argent grand module à M. Delomez-Leclercq, horticulteur à Mouveaux ;

Une médaille d'argent 1re classe à M. Pauchant, horticulteur à Croix ;

Une médaille d'argent 1re classe, à M. J.-L. Pennel horticulteur, route d'Hem, à Roubaix ;

Une médaille d'argent de 2e classe, à M. Antoine Jacobs, horticulteur, hameau de la Duquenie, à Croix ;

Une médaille d'argent de 2e classe, à Mme veuve Delbergue, horticulteur au Ravordy, Roubaix ;

Une médaille d'argent de 3e classe, à M. Maerseman, horticulteur, hameau du Bois de Chêne, à Mouscron (Belgique) ;

Une médaille de bronze à M. Delecroix, horticulteur à Mouveaux ;

Les étalages des exposants, primés ou non, sont tous remarquables, rien n'est plus agréable que cette rangée de plantes de toutes tailles, de tous genres, de toutes couleurs.

Les plantes de serres sont généralement disposées d'une façon très élégante ; les palmiers, les chamerops, les seolfortlia, les bananias, les amias, les caseula, les lins de la Nouvelle Zelande, les palmiers, les lauriers, les plantes d'orangerie, les azalées — surtout les azalées des Indes — les azalées rustiques, les rhododendrons, les héliotropes résédas, géraniums, coleus, forment un ensemble très divers ou les feuilles larges, étroites, palmé découpées, ou les fleurs rouges, bleues, multicolores forment une gamme de couleurs éblouissante.

Les plantes de pleine terre, les plantes vivaces qui forment le fond de toute décoration printanière, le myosotis à la corolle délicate, la pensée au calice frêle, etc., etc., attirent et captivent l'attention des promeneurs et des promeneuses.

L'exposition horticole de Roubaix est très remarquable et très réussie ; l'exposition horticole de Lille, loin de la surpasser, ne l'égale même pas, et nous aimons à croire que le soleil fera responsdir dimanche, sous sa chaude caresse doree, le ravissant parterre qui s'étalle sur les larges trottoirs de la rue de la Gare. MAURICE JOSSERAN.

La Caisse d'épargne de Roubaix. — Dans le cours de l'année 1886, le nombre des opérations faites avec les déposants, soit pour versements en remboursements en espèces, soit pour transferts ou achats de rentes a été de 15,825 au lieu de 14,483 faites en 1885 ; c'est donc, pour l'exercice de 1886, une augmentation de 2,342 opérations.

Le capital personnel de la caisse, qui était au 1er janvier 1886 de	124.203.81
s'est accru du bénéfice net réalisé pendant l'exercice, de . .	15.351.15
Ce qui porte l'avoir particulier de la caisse au 31 décembre 1886 à	139.554.96
En compte-courant à la caisse des dépôts et consignations.	
En 1886, la caisse a reçu par 11,574 versements en espèces, 12 transferts recettes, une somme de.	2.148.922.10
Les intérêts alloués aux déposants se sont élevés à	403.501.83
Total des recettes. . .	2.451.423.93

Elle a payé, par contre, en 4,210 remboursements en espèces, 16 transferts paiements, et 25 achats de rentes 1.453.921.21

Le solde dû au 1er janvier 1886, à 16.516 déposants était de 7,797,238.20. Au 31 décembre de la même année, la caisse comptait 17,671 déposants et le solde totale des sommes portées à leur credit s'élève à fr. 8 794,740.92.

C'est donc, dans l'espace d'une année, un accroissement de 1,155 livrets et une augmentation de solde de fr. 997,502 72.

Les opérations des succursales étant comprises dans l'ensemble des opérations de la caisse centrale, il y a lieu de signaler une augmentation :

Pour Lannoy de 94 livrets et d'un solde de fr	90.740.62
Pour Croix de 69 livrets et d'un solde de fr	50.403.62

Il a été acheté en 1886, pour le compte de 25 déposants 1,668 francs de rentes qui ont employé un capital de 44,526 05, supérieur de 11,232 80 au capital employé en 1885.

Voici maintenant quelques renseignements statistiques.

Le solde dû aux déposants, le 31 décembre 1886, était de 8,794,740.92. Cette somme se divise entre 17,671 livrets dont 10,138 appartiennent à des hommes, 7,516 à des femmes, et 17 à des sociétés de secours mutuels ou à des associations.

Il a été délivré en 1886, 2,516 livrets nouveaux pour premier versement. Ils se divisent ainsi : 1441 à des hommes, 1073 à des femmes et 2 à des sociétés ou associations. Dans le nombre des hommes sont : 800 majeurs, 615 mineurs assistés de leur représentant légal, et 26 autres mineurs agissant sans cette assistance.

Dans le nombre des femmes, 72 sont mariées et agissent avec l'assistance de leurs maris, 187 également mariées, agissent sans cette assistance ; 347 sont célibataires majeures ou veuves, 414 sont mineures et assistées de leur représentant légal, et enfin, 53 sont mineures non assistées.

Le nombre des versements en espèces a été de 11,562 ; ils ont été faits par 6722 hommes, 4828 femmes, et par 12 sociétés ou associations.

Le nombre des remboursements en espèces, a été de 4210 ; ils ont été faits par : 2476 hommes, 1727 femmes, et par 7 sociétés ou associations.

La moyenne des versements, qui en 1885, était de 199,07, est en 1886 de 185,34.

La moyenne des remboursements, qui était, de 309,92 en 1885, est montée à 322,75.

Les versements les plus élevés en nombre et en sommes ont été faits dans les deux premiers mois de l'année, ensuite dans les mois de mai et août.

Les remboursements sont aussi plus nombreux dans les premiers mois de l'année, à cause des retraits d'excédants des comptes dépassant la limite légale.

Le solde de 8.794.740 92 du au 31 décembre 1886 à 17671 déposants, se décompose comme suit :

4317 livrets de	1 à	20 fr.		31.614,11
3109 »	21 »	100 »		147.215,21
1521 »	101 »	200 »		203.017,89
2113 »	201 »	500 »		821.320,05
2681 »	501 »	1000 »		1.813.411,25
2942 »	1001 »	2000 »		3.729.013,08
982 »	2001 et au-dessus		(réductibles	2.024.049,30
6 »	2001 et au-dessus		(non réduct.)	25.100,03
17671 »				8.794.740,92

L'intérêt alloué aux déposants est de 3 3/4 pour cent l'an.

La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de neuf heures à onze heures, (salle de la Justice-de-Paix.)

Les remboursements ont lieu à onze heures et demie.

Les succursales de Lannoy et de Croix sont également ouvertes tous les dimanches de 9 heures à midi. Les séances ont lieu dans une des salles de la Mairie.

En résumé les résultats de l'exercice 1886 sont supérieurs à ceux de la plupart des années antérieures.

Médaille de Madagascar. — La médaille commémorative de l'expédition de Madagascar a été remise à M. Clément Clarisse, 167, rue de l'Epeule, ancien mécanicien à bord du « Tonkin ».

La Saint-Mamert. — C'est le dimanche de la Pentecôte, 29 mai, que les sapeurs-pompiers célébreront la Saint-Mamert.

Les prévoyants de l'avenir. — La Société les *Prévoyants de l'Avenir* dont à plusieurs reprises nous avons en l'occasion de parler, prépare pour une date prochaine une *Conférence-concert*, qui sera donnée à l'Hippodrome et dont le succès paraît devoir être certain, en raison des attractions qu'elle présentera.

La conférence, faite par un homme compétent, aura pour but de démontrer l'utilité de la société les *Prévoyants de l'avenir* et de prouver au moyen de chiffres que, grâce à cette institution, la misère qui menace tant de travailleurs dans leur vieillesse pourra être diminuée, sinon remplacée par l'aisance.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté en date du 27 avril, M. le préfet du Nord a autorisé la création à Roubaix, 49, rue de la Chaussée, d'une société colombophile dite : *Le vieux Pigeon roux.*

Un journalier, habitant le quartier Sainte-Elisabeth, a donné à sa femme, un coup de couteau à la tête. La blessure est sans gravité.

Florimond M..., a été arrêté vendredi soir à dix heures.

Wattrelos. — Dans sa dernière séance, le Conseil général a renvoyé, à la session d'août, le sectionnement électoral en trois parties de la commune de Wattrelos, demandé par M. Moreau.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,57 ; Blanc, 3 livres, 0,50 Ménage, 4 livres, 0,57.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique, de chimie et de manipulations rue du Collège, professeur : M. A. Béghin. — Lundi 2 mai, à 2 heures du soir, manipulations ; à 8 h. physique. — Jeudi 5 mai, à 2h. du soir, manipulations ; à 8 h. chimie. La porte d'entrée sera fermée un quart d'heure après l'ouverture des cours. — Cours de chauffeurs à l'ancien conditionnement, rue du Château, professeur : M. E. Cornut, ingénieur, tous les dimanches à 10 h. du matin.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 45me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

La neuvième série des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilée par Léo Taxil, vient de paraître.

En voici le sommaire :

Gravures. — 1° La légende du Chef du Tabernacle (23e degré) : Ebis combattant le Dieu-Crocodile. — 2° Enseignement du Prince du Tabernacle (24e degré) : les deux principes de la divinité, le Jéhovah blanc et le Jéhovah noir. — 3° Initiation du Chevalier du Serpent d'Airain (25e degré) : le pèlerinage au Sinaï. — 4° Initiation du Prince de Merci (26e degré) : le candidat dans les airs du Septième ciel et le puits de la Vérité. — 5° Initiation du Souverain Commandeur du Temple (27e degré) : la procession funèbre.

Texte. — Ensemble des secrets des premiers grades d'Arrières-Loges : 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13, 14e, 15e, 16e, 17e et 18e degrés. — Les Areopages ou la Maçonnerie Noire : Introduction au satanisme final. — Le Conseil du Liban : Initiation du Grand Pontife ; il faut reconquérir l'Eden et détrôner Adonaï ; réception au grade de Grand Patriarche ; honneurs rendus à Lucifer, étoile du matin ; initiation du Chevalier Prussien ; caractère étrange de la cérémonie ; comédie d'Adolphe le Saxon, du comte Reinfred et de l'Evêque de Vienne ; légende maçonnique de la Tour de Babel ; initiation du Royale-Hache ou Prince du Liban ; la légende de Salomon, renégat d'Adonaï et pontife de Moloch. — La Cour : Initiation du Chef du Tabernacle, du Prince du Tabernacle, du Chevalier Serpent d'Airain, du Prince de Merci et du Commandeur du Temple. — La Grande Loge : Grades de Prince du Soleil et de Grand-Ecossais de Saint-André ; exhibition et explication du Baphomet, idole des Templiers. — Le Kadosch : premier aperçu de ce grade satanique.

Prix de la série : 50 centimes, série de luxe 0,75 ; la réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de Roubaix-Tourcoing. — 6me exposition des arts décoratifs, rue de l'Alouette, 58. — Prix d'entrée : 50 centimes les dimanche, lundi et jeudi ; 1 franc les autres jours.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures.

TOURCOING

Le conseil municipal a tenu, vendredi soir, sa seconde séance extraordinaire pour la discussion des projets de grands travaux. Les conseillers assistaient à la *séance plus nombreux encore que* mercredi : quant à l'enceinte réservée au public, elle était littérallement bondée.

Avant de passer au vote des différents travaux proposés par la commission, la discussion générale est ouverte et quelques membres du Conseil demandent la parole.

M. Dehaene présente quelques observations sur la largeur à donner aux nouvelles rues à ouvrir ou à élargir : quinze mètres lui paraissent suffisants. Il propose d'employer les excédents afin de porter de 150 à 300,000 fr. la somme destinée à l'Hôtel-de-Ville, et de 300,000 à 800,000 fr. celle réservée aux écoles.

M. Masquelier demande qu'il soit fait des travaux de voirie, constructions d'aqueducs de chaussées pavées, de canalisation du gaz dans certaines rues populeuses telles que les rues de la Croix, Nollet, Delhaye, Lerouge, etc.

M. Dupont-Chopart annonce qu'il déposera à son tour des projets d'améliorations à faire dans le quartier du Blanc-Seau.

M. Monnier demande s'il ne serait pas possible de prélever sur l'emprunt, la somme nécessaire pour déplacer l'abattoir.

M. Deltombe reprend le projet de création d'une école industrielle que la commission a rejeté et, dans un mémoire très complet et très intéressant, il démontre l'utilité qu'aurait pour les ouvriers et les contre-maîtres de notre ville industrielle un établissement de ce genre ; il fait ressortir l'insuffisance de l'annexe établie pour les travaux manuels à l'école de la rue de Gand, et il réfute les objections contenues dans le rapport de M. Dron.

La proposition faite par M. Deltombe de consacrer 275,000 fr. à la création d'une école industrielle est renvoyée à l'examen de la commission spéciale des grands travaux.

M. Dewyn renouvelle les propositions qu'il avait précédemment présentées à savoir : De porter la rue des Nonnes à 15 mètres ; de dégager le parvis de l'église St-Christophe ; de prolonger la rue de l'Hôtel-de-Ville jusque la place Charles Roussel ; d'exproprier l'emplacement nécessaire pour la construction de la Bourse et du tribunal Commerce. Tous ces travaux exigeraient une dépense supplémentaire de 550,000 fr.

La discussion générale est close et il est procédé aux votes pour les différents travaux de voirie prévus par le rapport de la commission spéciale.

A la presque unanimité le Conseil adopte : l'élargissement sur 20 mètres, des rues Notre-Dame, du Bocquet, de Tournai, et des Nonnes, cette dernière sur 15 mètres ; le percement d'une rue de 20 mètres de large, de la place Sébastopol à l'extrémité de la rue Notre-Dame.

La place de la Croix-Rouge est également décidée ; un projet d'élargissement en partie de la rue des Orphelins est réservé, et le Conseil rejette le projet d'ouverture d'une rue à partir de l'estaminet de *La Chasse*, pour se diriger vers la gare des Francs.

La suite de la discussion aura lieu mercredi prochain.

La séance est levée à 11 h. 15.

Une plainte a été déposé, il y a quelques jours par une fille Marie Verplaestse, journalière, demeurant rue du Chêne Houpline, qui a été dépouillée de tout son mobilier dans des circonstances qui témoignent d'une imprudence assez grande de sa part. Elle avait fait la connaissance, à la prison de Lille où elle était détenue, d'une nommée Louise B... à qui elle avait confié la clef de son appartement en la chargeant d'en retirer le mobilier et de le remettre en lieu sûr. Louise B... accepta le mandat, en sortant de prison, elle retira le mobilier en question de la maison où il se trouvait et l'emporta.

Lorsque Marie Versplaestse fut rendue elle-même à la liberté elle s'enquit de son mobilier et de son dépositaire mais elle apprit avec effroi que la fille Louise B... avait disparu sans laisser son adresse et en emportant des meubles et des effets pour une valeur de 1,000 fr.

La volée en a été réduite à déposer une plainte contre son mandataire infidèle qu'on recherche activement.

Pour un vol d'une montre en argent au préjudice de son oncle Aimé Braye, demeurant rue du Chêne-Houpline, la fille Clémence Desmettre, peigneuse, originaire de Mouscron, a été hier mise en état d'arrestation. Elle prétend qu'elle a mis la montre dans sa poche par distraction et sans mauvaise intention. Mais ce système n'a pas été admis et Clémence Desmettre sera poursuivie.

Les préposés des douanes ont arrêté hier le nommé Antoine Lejeune, teinturier, né à Tourcoing et le nommé François Deleiger, zingueur, né à Roubaix, pour avoir passé en fraude des marchandises de provenance belge. Ils ont été remis à la gendarmerie de Tourcoing et transférés à Lille.

Un pauvre malheureux qui a eu le tort de faire sa profession de la mendicité, malgré les avertissements nombreux qui lui ont été donnés, a dû être arrêté pour ces infractions contraires aux règlements. C'est un sieur François Delcroix, âgé de 60 ans, demeurant rue des Coulons.

LILLE

Les Délégations cantonales. — M. le Préfet du Nord vient d'adresser à MM. les délégués cantonaux de l'enseignement primaire une circulaire dont nous détachons les passages suivants :

« Aux termes de l'article 52 de la loi du 30 octobre 1886, les délégués cantonaux se réunissent au moins une fois tous les trois mois au chef-lieu de canton, sous la présidence de celui d'entre eux qu'ils désignent pour convenir des avis à transmettre au conseil départemental.

» Dès que vous vous trouverez réunis vous aurez donc à élire un président parmi vous. Cette élection se fera au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, et à la majorité relative, si un second tour est nécessaire ; si deux délégués obtiennent le même nombre de voix, le plus âgé est élu.

» La première réunion aura lieu prochainement sur la convocation et en présence de M. l'inspecteur primaire ; les réunions ultérieures se feront sur la convocation du président. »

Délégués cantonaux. — Ont été nommés délégués cantonaux : pour les écoles privées de filles, rue Royale, M. Jules Petit, publiciste ; pour l'école privée des garçons, rue de la Monnaie, M. Danchin, avocat.

M. Brunet, de Lille, a donné sa démission de délégué cantonal.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. l'abbé Joseph Dutriez, ancien curé de Thiant, décédé à Gondecourt, le 28 avril, à l'âge de 79 ans.

Conférence sur le Japon. — M. Droüard de Lezey, missionnaire apostolique, a fait hier soir à la *Société de Géographie* une intéressante conférence sur le Japon, qu'il a habité pendant plus de treize ans.

M. Paul Crépy présidait la réunion, ayant à ses côtés M. A. Eeckman et Quarré-Reybourbon. En termes fort aimables, M. le président a présenté le conférencier, qui a pris aussitôt la parole. C'est plutôt des Japonais que de leur pays qu'a parlé M. Droüart de Lezey, et c'est par une etude etnographique qu'il a commencé sa causerie. Deux races indigènes très différentes se partagent les îles qui composent l'*Empire du Soleil levant* : les Ainos et les Japonais proprement dits.

Les Ainos de race tout à fait pure n'existent plus guère aujourd'hui que dans l'île d'Yéso, dont ils forment encore presque toute la population ce sont les premiers habitants du pays qui ont succombé à l'envahissement d'une race conquérante, sans doute de Javanais qui pénétrèrent dans le Niphon dans les temps préhistoriques.

Les Ainos d'Yéso sont restés à l'état sauvage et ressemblent aux Esquimaux. Ils vivent uniquement de la chasse et de la pêche ; toute leur industrie consiste uniquement dans la fabrication des instruments très primitifs qui leur sont nécessaires et dans la salaison des saumons, qu'ils prennent par milliers dans leurs rivières. Leur race, du reste, s'éteint lentement, et, d'après les statistiques officielles, leur nombre ne dépasse plus 16 à 17 mille.

Quant aux Japonais proprement dits, ils paraissent descendre de la famille javanaise.

L'histoire primitive du Japon n'est qu'une longue suite de récits fabuleux et de légendes fantastiques. C'est seulement à partir du VIIe siècle avant Jesus-Christ, au moment de l'invasion qu'on commence à avoir des données certaines.

L'étude de la langue japonaise peut, à défaut de documents, fournir sur l'histoire du pays des renseignements utiles : le japonais, au moins la langue nationale, la langue populaire, diffère presque autant du chinois que de nos langues européennes.

M. Droüard de Lezey s'est livré ensuite à une amusante étude de la vie japonaise : caractères, mœurs, usages, affaires, voyages, plaisirs, etc. — De longs applaudissements ont salué la fin de sa causerie, et, à la demande de M. Paul Crépy, le conférencier a promis de se faire entendre une seconde fois à la *Société de Géograghie*.

Tentative de meurtre. — Nous lisons dans le *Figaro* :

» Mme Rubens, artiste lyrique, demeurant rue Carnot, à Narbonne (Aude), a porté mardi, un coup de poignard à son mari dans la région du cœur, à la suite d'une scène conjugale, et a pris la fuite.

» M. Rubens aimait beaucoup sa femme, qui le trompait. Une première séparation avait déjà eu lieu entre les deux époux, et leur réconciliation n'avait pas empêché Mme Rubens de continuer ses déportements.

» M. et Mme Rubens ont appartenu pendant deux années consécutives à la troupe lyrique du Théâtre des Variétés de Lille. »

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 29 avril

Présidence de M. PARENTY.

Les joueurs de couteau. — Il y a, sur nos frontières, une catégorie de gens qui, pour les motifs les plus futiles, sans rime ni raison, donnent des coups de couteau, et s'exposent à tuer leurs semblables. Le tribunal a été appelé aujourd'hui à juger deux de ces affaires qui se sont toutes deux passées sur le territoire de Tourcoing.

La première a eu lieu dimanche soir près du pont Morel. Eulalie Beerle et le sieur Guillerme longeaient la route de Tourcoing, en mangeant un paquet de pommes de terre frites, lorsqu'en passant près d'un cabaret, ils furent interpellés par un individu qu'on venait de mettre à la porte, et qui leur conta sa mésaventure. Au lieu de prendre fait et cause pour lui, ils répondirent que cela ne leur regardait pas. Furieux de cette réponse, il prit son couteau et porta deux coups dont l'un atteignit Eulalie à l'épaule gauche et l'autre au côté. Guillerme voulut la défendre et reçut lui-même un coup de couteau à la jambe. La police, avertie par les cris des blessés, accourut. Le coupable fut arrêté. Le tribunal remet l'affaire à demain pour prendre connaissance de son casier judiciaire en Belgique.

La seconde a eu lieu dans une boulangerie qu'Adolphe et Jean-Baptiste Evrard, et Debloere, voulaient piller.

Un agent ayant voulu faire respecter la propriété reçut un coup de couteau qui n'eut pas de conséquence, grâce à un carnet qui arrêta la lame. Le tribunal condamne les coupables à 6 mois.

Insultes. — Vanduyven est condamné à 10 jours pour avoir dit à un agent de Tourcoing qu'il était un propre à rien. MAITRE CARRÉ.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le Square Notre-Dame

Roubaix, le 29 avril 1887.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*.

La suppression du square Notre-Dame est certes un malheur pour ce quartier.

Il est évident que si l'on a cru devoir, dans l'intérêt commun, dépouiller cette partie de la ville de ce jardin public, son seul agrément, on lui doit des compensations. C'est là une question de justice comprise de tous, et qui a déjà inspiré differents projets dans votre journal et ailleurs.

Dans la séance du 29 décembre dernier, un honorable conseiller constatait qu'il y avait lieu de *dédommager les quartiers Notre-Dame et des environs, à qui on a enlevé malheureusement le square pour bâtir l'Ecole Nationale des Arts Industriels.*

Le projet alors en discussion a été écarté. Il n'atteignait, du reste, que très imparfaitement le but, mais la pensée exprimée par l'honorable M. Roche, *de dédommagements dus*, répond au sentiment public.

Il y a quelque temps, il a été demandé, dans votre journal, de convertir, en jardin public, le jardin de M. Cavrois entre la rue de la Redoute et la rue de l'Hermitage. Peu éloigné du square supprimé, rapproché de la population du Fontenoy, si dense et si peu pourvue d'air et d'espace, ce lieu conviendrait à merveille.

Nous apprenons que la propriété entière, de 11 à 12 mille mètres carrés, vient d'être vendue. Ne serait-ce pas, pour la ville, le moment d'entrer en pourparlers avec l'acquéreur qui pourrait peut-être trouver à sa convenance de céder une partie de son achat pour le but indiqué.

Le reste de la propriété gagnerait en valeur et en agrément de ce voisinage, en même temps que le quartier retrouverait, non les 12 ou 15 mille mètres de l'ancien square, mais une compensation sérieuse de 5 ou 6000 mètres peut-être.

Nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, de publier cette lettre, dans l'espoir qu'elle sera prise en considération par qui de droit.

Plusieurs habitants du quartier.

LA POPULATION OFFICIELLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Le Bulletin des actes de la préfecture publie le dénombrement de la population officielle du département au 1er janvier 1887. Nous y relevons les chiffres suivants pour l'arrondissement de Lille. Cet arrondissement comprend 56 communes, dont la population totate est :

Annappes, 2,713 ; Annœullin, 4,493 ; Armentières, 27.985 ; Ascq, 2,457 ; La Bassée, 3,678 ; Bauvin, 2,172 ; Bondues, 2,246 ; Bousbecques, 2,382 ; La Chapelle-d'Armentières, 4,211 ; Comines, 7,085 ; Croix, 9,528 ; Cysoing, 3,240 ; Erquinghem-Lys, 2,331 ; Faches, 3,279 ; Flers, 3,707 ; Frelinghien, 2,691 ; Fretin, 2,149 ; Gondecourt, 2,065 ; Halluin, 14,678 ; Haubourdin, 7,083 ; Hellemmes-Lille, 4 855 ; Hem, 3,712 ; Houplines, 7,602 ; Lambersart, 3,450 ; Lannoy, 1,925 ; Leers, 3,613 ; Lille, 188,272 ; Linselles, 4,614 ; Lomme, 4,836 ; Loos, 7,753 ; Lys-lez-Lannoy, 4,295.

La Madeleine 9,060 ; Marcq-en-Barœul, 9,418 ; Marquette, 4,307 ; Mons-en-Barœul, 2,891 ; Mouveaux, 3,953 ; Neuville-en-Ferrain, 4,309 ; Pérenchies, 2,785 ; Pont-à-Marcq, 856 ; Quesnoy-sur-Deûle, 5,064 ; Ronchin, 2,906 ; Roncq, 6,104 ; Roubaix, 100,299 ; Sainghin-en-Weppes, 2,601 ; Saint-André, 2,315 ; Santes, 2,035 ; Seclin, 5,858 ; Templeuve, 2,962 ; Tourcoing, 58,008 ; Wambrechies, 4,012 ; Wasquehal, 3,688 ; Wattignies, 2,635 ; Wattrelos, 17,118 ; Wavrin, 3,592 ; Wervicq-Sud, 2,517 ; Willems, 2,184.

NORD

Trois jeunes artistes du Nord viennent d'entrer en loge pour le concours du grand prix de Rome (sculpture).

Ce sont, avec leurs numéros de classement : 1° M. Edgard Boutry, 2e grand-prix de 1866 ; 2° M. Hippolyte Lefèbre, tous deux anciens élèves des Ecoles academiques de Lille ; 3° M. C. Theunissen, ancien élève des Académies de Valenciennes.

Chemins de fer. — Le *Journal officiel* publie un décret déclarant d'utilité publique l'établissement d'un embranchement du chemin de fer du Nord non loin de la gare de Chocques.

Comines. — Un garçon de 14 ans, Louis Montreux, a été tamponné par la machine d'un train, et tué sur le coup. C'est en voulant sauver son chien, qui se tenait sur les rails, qu'il a été lui-même victime de ce terrible accident.

Enseveli sous un éboulement. — Un bien triste accident vient de se produire à Ferrière-la-Grande. Un terrassier, Jules Magain, âgé de 54 ans, était occupé mercredi avec ses deux fils, Gustave, âgé de 24 ans, et Justin, de 16 ans, à extraire de la terre à poteries d'un puits de quinze mètres de profondeur.

Tout à coup, vers huit heures et demie, au moment où ils venaient de descendre, un éboulement se produisit et Gustave Magain fut enseveli sous une épaisse couche de terre. Son frère et son père lui portèrent secours immédiatement ; mais, malgré leur activité, ils ne purent le dégager que vingt minutes plus tard : le malheureux jeune homme avait déjà cessé de vivre.

BELGIQUE

GRAND INCENDIE A COURTRAI. — La grande meunerie de Courtrai a été détruite jeudi après-midi par un incendie occasionné par la foudre.

Lorsqu'arrivèrent les premiers secours, les immenses bâtiments étaient en feu et tous les efforts durent se borner à préserver les maisons avoisinantes.

Encore n'y réussit-on qu'imparfaitement, car trois maisons ouvrières sont devenues la proie des flammes.

C'est à grand'peine qu'on a pu sauver les meubles de ces pauvres gens en les transportant dans les champs.

De la meunerie il ne reste rien que la chambre des machines qui a pu être préservée.

Les autres bâtiments, l'habitation du directeur, les bureaux de l'administration et le moulin à vent ont été détruits.

Au moment où la foudre tombait sur l'édifice, trois ouvriers étaient occupés à travailler à l'étage. Lorsqu'ils voulurent se sauver par l'escalier de service, ils durent renoncer à leur projet, l'escalier étant en feu.

L'un d'eux se jeta alors par la fenêtre et se fit des contusions qui n'ont heureusement pas de gravité.

Le second alla rejoindre un troisième ouvrier qui espérait échapper par une autre issue.

Mais le feu gagnait toujours et au moment où de courageux sauveteurs parvenaient jusqu'aux deux ouvriers, les malheureux étaient déjà couverts d'affreuses blessures qui mettent leur vie en danger.

Les pertes sont élevées. 70 ouvriers vont se trouver sans travail.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 29 avril.* — Henri Samyn, rue Bernard, cour Roux, 4. — Gabrielle Callens, rue Bernard, cour Bernard, 17. — Vendicien Vanpeteghem, rue de l'Epeule, cour Lampe, 31. — Marcelle Eloy, rue du Pays, 28. — Irene Thomasso, rue de Lannoy, 19. — Pauline Demey, rue des Longues-Haies, cour Deconinck, 4. — Mélanie Leenaert, rue des Longues-Haies, 209. — Jules Debonnet, rue de Cohom, maisons Watteau. — *Déclarations de décès du 29 avril.* — Riveret, présenté sans vie, rue de Tourcoing, 106. — Florimond Lecoutre, 67 ans, appareiteur, rue Latine, 15. — Adèle Bayart, 82 ans, sans profession, Hôtel-Dieu. — Clotilde Helin, 1 an, rue de Rome, 106. — Louis Simoens, 1 an, rue de l'Alma, cour Tiberghien, 14. — Henri Docottignie, 65 ans, abbé, boulevard de Strasbourg, 79. — Angèle Cossée, 29 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 29 avril.* — Albert Bourgeois, rue de Renaix. — Noël Tillieu, rue du Sentier. — Alfred Delnatte, à la Marlière. — Jean et Etienne Billet, rue Masquelier. — Zélie Clerson, rue Verte. — *Déclarations de décès du 29 avril.* — Remi Buchy, 85 ans 9 mois, sans profession, rue de l'abattoir. — Juliette Loosfelt, 40 ans 7 mois, sans profession, rue du Calvaire. — Raphaël Verlaet, 4 ans 2 mois 22 jours, rue de Wattrelos. — Jeanne Maillot, 11 mois, rue Saint-Eloi.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DECOTTIGNIES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Maître Henri-Joseph DECOTTIGNIES, membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, ancien curé d'Houplin, pieusement décédé à Roubaix, le 29 avril 1887, à l'age de 65 ans, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 1er mai, à 8 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 2 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 79.

Les amis et connaissances de la famille LECOUTRE-DELOS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Florimond LECOUTRE, décédé à Roubaix, le 28 avril 1887, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 2 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Latine, 15.

Les amis et connaissances de la famille FLIPO-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eugène FLIPO, veuf de Dame Marie-Rose LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 28 avril 1887, à l'âge de 80 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 1er mai, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hospice.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Charlotte-Clémence LEVEUGLE, épouse de M. Charles PICAVET, (Café Delattre), décédée à Roubaix, le 28 mars 1887, dans sa 45e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph-Antoine MESTDAGH, époux de Dame Rosalie BLOM, décédé à Roubaix, le 29 mars 1887, dans sa 62e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Catherine VAMPEVENAGE, épouse de M. Charles DUCOULOMBIER, décédée à Roubaix, le 1er avril 1887, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

M. et Mme Jean-Baptiste Leleux-Leconte et leur famille feront célébrer un Obit solennel Anniversaire en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à 9 heures 1/2 précises, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LECONTE, décédé à Roubaix, le 2 mai 1886, dans sa 62e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Wattrelos, le jeudi 5 mai 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Alexandre-Joseph DHALLUIN, veuf de Dame Clemence POLLET, décédé à Wattrelos, le 5 mai 1885, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 mai 1887, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Henri L